

*Questions orales*

Cela étant dit, je dois dire que nous avons commencé le travail sérieux de redresser l'économie locale et régionale et de nous entendre avec les compagnies et le gouvernement du Québec afin de ramener une dimension importante de prospérité chez nous.

**M. Chrétien:** Monsieur le Président, je n'ai pas posé une question agressive au premier ministre. J'ai posé une question.

Nous avons en main une liste très importante de cas où des milliers d'emplois ont été perdus dans des circonscriptions qui croyaient . . . Je pose une question!

**Une voix:** Arrêtez-donc!

**M. Chrétien:** J'ai posé une question . . .

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Calmez-vous!

**M. Chrétien:** Je veux comprendre.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Calmez-vous!

**M. Chrétien:** Il y a des milliers de Québécois qui ont perdu leur emploi à Trois-Rivières, à Berthier, à Shawinigan, à Cowansville, dans la Gaspésie et ailleurs. Ils ont fait des demandes auprès du ministère . . .

[Traduction]

**M. le Président:** Le député a-t-il une question à poser?

[Français]

**M. Chrétien:** Je demanderais au premier ministre de nous dire s'il va prendre la peine d'examiner ces dossiers-là et essayer de recréer les emplois qui ont été perdus depuis le mois de novembre dans la province de Québec. Et ce n'est qu'une liste incomplète que je lui ai donnée.

**M. La Salle:** C'est votre travail, Jean!

**M. Mulroney:** Monsieur le Président, nous examinons évidemment tous les dossiers susceptibles de créer des emplois, soit au Québec ou ailleurs. Nous allons les examiner dans un contexte également canadien, parce que nous croyons fermement que la prospérité d'une province est liée à la prospérité nationale. C'est pour cela que nous voulons être justes envers toutes les régions du Canada et non seulement une province ou une région d'une province, comme cela a été le cas de la Mauricie sous d'autres gouvernements, où même certaines circonscriptions de la région du centre du Québec prétendaient qu'il y avait des faveurs d'accordées. Moi, je n'ai jamais partagé cette opinion-là, jamais! Mais je peux vous dire que nous allons travailler loyalement, loyalement en faveur de toutes les régions . . .

**Une voix:** Schefferville!

**M. Mulroney:** Il mentionne Schefferville, mais avec raison. C'est pour cela que les électeurs de Schefferville m'ont donné une grosse majorité dans la circonscription de Manicouagan, parce qu'ils en avaient soupé de vous.

[Traduction]

## LE CONSEIL CONSULTATIF DU STATUT DE LA FEMME

### LA NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au premier ministre. Hier, si je ne m'abuse, le premier ministre a pris la députée d'Outremont par surprise lorsqu'il a dit qu'il annoncerait aujourd'hui le nom de la présidente du Conseil consultatif du statut de la femme. Je me demande donc si le premier ministre est maintenant en mesure de donner le nom de la femme énergique, bilingue et cultivée qui occupera ce poste?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État):** Monsieur le Président, je suis sûr que la Chambre sera heureuse d'apprendre aujourd'hui que le gouvernement a nommé Sylvia Gold à la présidence du Conseil consultatif de la situation de la femme, poste qu'elle occupera à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain. Puis-je ajouter une observation, monsieur le Président?

**M. Deans:** Non, vous ne le pouvez pas.

**M. McLean:** La Chambre peut être assurée, en ce qui concerne sa compétence et ses connaissances des problèmes concernant la condition féminine, de sa compétence linguistique et de sa disponibilité en matière de . . .

**M. le Président:** Avec tout le respect que je dois au ministre, je lui rappelle qu'il peut faire une déclaration à l'appel des motions.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

## L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

### LA DÉCLARATION DU MINISTRE

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, j'aurais une autre question au sujet de la société Domtar à poser au très honorable premier ministre.

Le premier ministre vient de nous dire que le contrôle du gouvernement du Québec et de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le contrôle de la Domtar par le gouvernement du Québec, n'a rien à voir avec le refus d'une subvention à la société Domtar.

Comment le premier ministre explique-t-il l'annonce de son ministre de l'Expansion industrielle régionale en novembre dernier: que les sociétés contrôlées par les gouvernements provinciaux ne seraient plus admissibles aux subventions fédérales?

Est-ce que la politique du gouvernement est l'idéologie exprimée par le ministre ou bien la déclaration du premier ministre?